

ARRÊTÉ N°2025 – 198 du 13 Octobre 2025

Portant interdiction temporaire d'utilisation des terrains
du Complexe Sportif Jean Amat, Chemin de Borde-Haute à Bessieres

Cédric MAUREL, Maire de Bessières,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211-1, L2212-1 et suivants, L2213-1 et suivants ;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R610-5 ;

Considérant la nécessité d'interdire l'utilisation des terrains du complexe sportif Jean Amat pour des raisons de régénération ;

Considérant la nécessité d'interdire l'utilisation des terrains du complexe sportif Jean Amat pour du regarnissage de pelouse ;

ARRÊTE

Article 1 : Le terrain d'entraînement et le terrain d'honneur du Complexe Sportif Jean Amat, Chemin de Borde Haute à Bessieres, sont respectivement interdits aux entraînements et aux matchs dans les conditions suivantes :

- Dans le cadre de l'entretien annuel le terrain d'entraînement et le terrain d'honneur seront interdits d'utilisation du 19 Octobre 2025 au 02 Novembre 2025 inclus.

Article 2 : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 3 : Le responsable du service de la Police Municipale et le Commandant de Communauté de Brigades de Gendarmerie de l'Union sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en lieux accoutumés et sur site.

Article 4 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification.

Fait à Bessières, le 13/10/2025

Le Maire,



Cédric MAUREL

Certifié exécutoire,

Compte tenu de l'affichage en date du : 14/10/2025

29, Place du Souvenir, 31660 BESSIÈRES - Tél. 05 61 84 55 55 Fax : 05 61 84 55 56 Email : mairie@bessieres.fr www.bessieres.fr